

**Procès-verbal
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
École de la Haute-Ville**

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DU VAL-DES-CERFS
ÉCOLE DE LA HAUTE-VILLE**

Procès-verbal d'une séance régulière du conseil d'établissement tenu le 9 février 2015 à 19 h à la bibliothèque de l'école de la Haute-Ville.

ÉTAIENT PRÉSENTS

Monsieur André Godard, parent
Madame Maryse Tétreault, parent
Madame Anick Péloquin, parent
Madame Marie-Claude Chevrier, parent
Monsieur Jean-François Morin, enseignant
Madame Marie-Claude Crête, enseignante
Monsieur Denis Alarie, personnel de soutien
Madame Nicole Beaudoin, professionnel

PARTICIPAIENT ÉGALEMENT

Madame Anne-Marie Ménard, directrice
Madame Catherine Bombardier, secrétaire de gestion
Madame Nathalie Lussier, directrice adjointe

ÉTAIENT ABSENTS

Madame Kathleen Tremblay, enseignante
Madame Angèle Viau, conseil des élèves
Madame Marylou Daigle, conseil des élèves

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Monsieur André Godard, président accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance à 19 h 03.

2. MOT DU PRÉSIDENT

Monsieur André Godard, président, souhaite une bonne soirée aux membres du C.É.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur André Godard, président, demande aux membres du C.É. s'il y a des points à ajouter à l'ordre du jour.

17CÉ1415-045

Il est proposé par madame Maryse Tétreault
Et appuyé par madame Nicole Beaudoin

QUE l'ordre du jour de la séance du 9 février 2015 soit adopté tel que présenté après avoir ajouté le point informatif « Varia » et supprimé le point « Évaluation ».

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE RÉGULIÈRE DU 12 JANVIER 2015

17CÉ1415-046

Il est proposé par madame Marie-Claude Crête
Et appuyé par madame Anick Péloquin

Que le procès-verbal de la séance régulière du conseil d'établissement du 12 janvier 2015 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 12 JANVIER 2015

Madame Anne-Marie Ménard, directrice de l'école, mentionne aux membres du C.É., qu'elle a reçu la démission de monsieur Martin Graveline, parent membre du C.É., par courriel. Elle a donc contacté Madame Manon Gouin, parent, qui a été présente à chacune des séances du C.É. depuis le début de l'année. Madame Manon Gouin, accepte le mandat jusqu'à la fin de l'année.

Madame Ménard, présente aux membres du C.É., les nouveaux prix pour la nouvelle Option + « Technique de scène et production » puisque celle-ci sera offerte à tous les élèves de l'école.

**Procès-verbal
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
École de la Haute-Ville**

35-35-02-001 Monsieur André Godard, président, fait la lecture de la lettre de Me Katherine Plante, avocate de la C.S., en réponse aux commentaires émis par le conseil d'établissement de l'école de la Haute-Ville en regard au document de consultation relatif à l'organisation scolaire 2015-2016 de la Commission scolaire du Val-des-Cerf. **ANNEXE 1**

6. PAROLE AUX ÉLÈVES ET AU PUBLIC

Étaient présents :

Madame Manon Gouin, parent

La fille de madame Gouin est venue à la journée d'essai de l'Option + « Nutricuisine » le 6 février dernier et elle a vraiment adorée.

7. BUDGET RÉVISÉ (LIP 95)

Madame Anne-Marie Ménard, directrice, présente le budget révisé aux membres du C.É. Elle mentionne qu'il y a un déficit de 72 880 \$ à combler cette année pour arriver au déficit zéro. Une demande a été faite à la C.S. pour le report d'une partie du déficit actuel, soit un montant de 31 311 \$. La C.S. étudie présentement le dossier. Un suivi sera fait à ce sujet à la prochaine séance du C.É.

17CÉ1415-047 Il est proposé par madame Nicole Beaudoin
Et appuyé par madame Maryse Tétreault
QUE le budget révisé soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

8. FONDS À DESTINATIONS SPÉCIALES (LIP 94)

Madame Anne-Marie Ménard, directrice, demande l'ouverture d'un fond à destinations spéciales pour le voyage au Costa Rica.

Considérant, les sommes des Fonds à Destinations Spéciales, voyage au Costa Rica, seront versées pour les dépenses engendrées par les activités et le matériel nécessaire au fonctionnement du projet ;

Que le Conseil d'Établissement de l'école de la Haute-Ville adopte l'utilisation des sommes présentées aux Fonds à Destinations Spéciales.

17CÉ1415-048 Il est proposé par madame Anick Péloquin
Et appuyé par madame Nicole Beaudoin
QUE la demande d'ouverture d'un fond à destinations spéciales pour le voyage au Costa Rica soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9. PROJETS D'ACTIVITÉS ÉDUCATIVES EN DEHORS DE L'HORAIRE DE L'ÉCOLE ET CAMPAGNES DE FINANCEMENT (LIP 87)

Madame Anne-Marie Ménard, directrice, présente les différentes activités et campagnes de financement.

17CÉ1415-049 Il est proposé par monsieur Jean-François Morin
Et appuyé par madame Marie-Claude Chevrier
QUE les projets d'activités éducatives en dehors de l'horaire de l'école et campagnes de financement soient approuvés tels que présentés.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

10. VARIA

Monsieur Jean-François Morin, enseignant, mentionne que ce fût une belle réussite malgré le fait qu'il n'y avait pas beaucoup d'enfants lors de la danse du primaire le 6 février dernier. Monsieur Morin mentionne qu'il faudrait travailler en équipe pour promouvoir cette belle activité. Madame Marie-Claude Crête, enseignante, mentionne qu'il y aurait environ 5 écoles qui n'auraient pas reçu l'information.

Madame Ménard, directrice, explique la nouvelle procédure d'envoi de la publicité et informe les membres du personnel des écoles du réseau Haute-Ville qu'ils ont reçu de la publicité.

**Procès-verbal
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
École de la Haute-Ville**

11. RAPPORT DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS

Monsieur André Godard, représentant au comité de parents, informe les membres du C.É. que la fin de semaine dernière, se tenait le salon des parents et que le taux de participation était plus bas que l'année dernière.

12. CORRESPONDANCE

Monsieur André Godard, président, a fait la lecture de la correspondance qu'il a reçue de Me Katherine Plante, avocate de la C.S. au point 5.

13. QUESTIONS À L'ÉTUDE

Aucune question à l'étude lors de cette séance.

14. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La prochaine rencontre aura lieu le 16 mars 2015 à 19 h.

17CÉ1415-050

Il est proposé par madame Nicole Beaudoin
ET appuyé par madame Anick Péloquin

QUE la séance soit levée, à 20 h 34

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Direction

Présidence